



Développer ses compétences en management et ressources humaines

Réf : MAN004

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Permettre aux cadres des différentes filières de se situer dans leur environnement hospitalier et inter hospitalier (ex : GHT)
- › Maîtriser les enjeux actuels du management par pôle
- › Sensibiliser les cadres aux évolutions de la GRH hospitalière
- › Savoir utiliser les techniques et outils de management hospitalier

Public*

- › Cadre hospitalier

Programme

- › Le nouvel environnement hospitalier : - La mise en place des groupements hospitaliers de territoire : les conséquences sur l'organisation, le management et la gestion des établissements - Les pôles inter-établissement et la gestion commune des activités
- › Rôle et positionnement du cadre dans l'organisation hospitalière : métier, fonctions, grade, parcours professionnel. La problématique de la représentation institutionnelle du cadre et de sa place dans le dialogue social
- › Enjeux et défis actuels de la GRH hospitalière : les conséquences sur les stratégies RH ; les impacts sur la gestion individuelle et collective (ex : GPEC, organisation et conditions de travail, qualité de vie au travail...)
- › Encadrement, management et leadership : objectifs, compétences et savoir-faire requis
- › Les techniques et outils de management (exemples) : la démarche projet, la conduite de réunion, l'entretien d'évaluation, la gestion de conflit.

Méthodes pédagogiques

- › Apports théoriques
- › Analyse de pratiques
- › Situations concrètes
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Directeur d'hôpital

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition